



Pormesse embauche non respecté

Par **Nora56**, le **26/10/2008** à **13:28**

Bonjourrnmon ex futur patron, m'avait fais un lettre de promesse d'embauche pour un contrat d'apprentissage pour la rentré de sep 2008;rnapres avoir démenager ,200kms de la ou j'habitais avant (donc perte de sous) et 3 mois de stages gratuit chez lui,j'apprends (pas par lettre ni email) qu 'il ne veut plus m'embaucher ;rnJ'ai perdu un an ou je pouvais trouver un autre employeur acause de lui,l'année prochaine j'aurai 25 donc moins de chance de trouver un contrat d'aprentissage.rnil ce que j'ai recours pour etre indemniser rnla CFDT m'ont dis que j'ai rien a attendre ,car la lettre de promesse vaut rienrne je suis diprimés car j'ai bcp donné,surtout que les employeurs peuvent ne ce qu il veuelnt sans aucune sanction apresrnrnaidez moi svp ,que dois je faire,en plus comme je travail pas,et mon mari est au smic en plus on a un enfant donc on a pas les moyens de prendre un avocat